

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	11-Etudes anglophones
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Civilisation Britannique 18e - 21e siècles
Job profile :	The Professor will teach British and Commonwealth civilisation classes to L, M or concours students. As a member of CLIMAS, they are expected to actively contribute to the research seminar Intersections and other research action in the field of 19th to 21st century studies.
Research fields EURAXESS :	History Political history History Social history History Contemporary history
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	MARIE BARBOSA
N° de téléphone :	Gestionnaire RH 0557124417
N° de Fax :	0557122117
Email :	drh-enseignants@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS
Référence UFR :	DEPT DES ETUDES DES MONDES ANGLOPHONES
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4196 (200715436C) - UR 4196 CULTURES ET LITTERATURES DES MONDES ANGLOPHONES
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024

POSTE N° 0413

Nature de l'emploi	Professeur.e des universités
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	46-1°
Spécificité du poste	Civilisation Britannique 18 ^e - 21 ^e siècles
Section CNU	11 – Etudes anglophones
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, UFR Langues et civilisations – Département des études des mondes anglophones – Domaine universitaire – 33607 PESSAC
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	<p>The Professor will teach British and Commonwealth 'civilisation' classes to L, M or 'concours' students in the department of anglophone studies.</p> <p>As a member of CLIMAS, they are expected to actively contribute to the research seminar Intersections and other research action in the field of 19th to 21st century studies.</p>
Euraxess research fields	Political history, social history, contemporary history
Enseignement	<p>La personne recrutée devra assurer principalement des enseignements de Licence (sites de Pessac et d'Agen), de Master (Études anglophones ; MEEF), ainsi que des cours de préparation au concours d'agrégation.</p> <p>L'enseignement et la recherche de la personne recrutée couvriront une périodisation 18^e/21^e siècles. Le profil recherché recouvre l'histoire sociale,</p>

	<p>culturelle et politique du Royaume-Uni du 18^e au 21^e siècle. La personne recrutée sera amenée à encadrer des thèses de doctorat.</p>
Recherche	<p>La personne recrutée intégrera l'UR CLIMAS 4196 (https://climas.u-bordeaux-montaigne.fr).</p> <p>Ses recherches en tant que civilisationniste s'intégreront aux travaux interdisciplinaires de l'équipe.</p> <p>L'unité de recherche CLIMAS, Cultures et Littératures des Mondes Anglophones (4196) regroupe une quarantaine d'enseignants chercheurs et autant de doctorants anglicistes, ayant pour objet l'étude des différents champs de l'anglistique : la littérature, la civilisation, la traduction et la traductologie, la linguistique, les arts visuels.</p> <p>Les 3 axes de recherche suivants ont été définis pour le quinquennal 2020-2025 :</p> <p>Axe 1 — Dimensions pragmatiques de la transmission</p> <p>Axe 2 — Intermédialité, mémoires et communautés</p> <p>Axe 3 — Puissance du mode Mineur</p> <p>La personne recruté.e pourra travailler dans le cadre d'un ou plusieurs de ces axes, selon ses préférences.</p>
Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées	<p>La personne recrutée sera amenée à exercer, notamment, des responsabilités administratives au sein du Département Etudes des Mondes Anglophones et de l'UR CLIMAS</p>
Contact/informations	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée et du département des études des mondes anglophones :</p> <p>UFR Langues et Civilisations</p> <p>Directrice : Ana Stulic</p> <p>ana.stulic@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Directeur adjoint : Nicolas Guilliot</p> <p>nicolas.guilliot@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Directrice du département Etudes des Mondes Anglophones : Mathilde Bertrand</p>

	<p>mbertrand@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Pour le volet recherche : Pascale Antolin, directrice de l'UR CLIMAS Pascale.Antolin@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2 et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3</u> du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la</p>

	<p>recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
Préconisations recherche	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.</p> <p>En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu de futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.</p>